En 2023, un nouveau « Sciences Po » à Fontainebleau

Un onzième institut d'études politiques, rattaché à l'université Paris-Est Créteil, ouvrira ses portes à la rentrée 2023.

Par Eric Nunès Le Monde. le 01 septembre 2022

L'actuelle Ecole internationale d'études politiques de l'UPEC, sise à Fontainebleau dans les bâtiments de l'ex-caserne Damesme, se prépare à accueillir le onzième IEP français. ECOLE INTERNATIONALE D'ÉTUDES POLITIQUES DE L'UPEC

C'est l'une des surprises de l'été : un discret arrêté ministériel, publié le 1er août et signé par Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur, annonce la création, au sein de l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), d'un institut d'études politiques (IEP). Un nouveau Sciences Po est né, le onzième depuis la création de l'Ecole libre des sciences politiques, à Paris, en 1871. Cet institut grandira sur les bases de l'école internationale d'études politiques, une unité de formation et de recherche créée en 2019 par l'UPEC, et dont les locaux sont situés à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Si l'existence du nouvel institut sera officielle à compter du jeudi 1er septembre 2022, la première rentrée est programmée pour septembre 2023, avec une petite cohorte de soixante-quinze étudiants de première année.

La création de ce nouvel IEP, qui s'ajoute aux dix existants (Paris, Strasbourg, Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Toulouse, Saint-Germain-en-Laye ainsi que Bordeaux et Grenoble) est une réponse à l'engouement des jeunes pour ces formations interdisciplinaires, devenues très sélectives et suscitant de grosses déceptions chez les recalés. En 2022, plus de 10 000 jeunes se sont présentés au concours commun mis en place par un réseau de sept Sciences Po, pour seulement 1 140 places. Sept ans plus tôt, en 2015, ils étaient 8 868 lycéens à tenter d'intégrer l'un des instituts. L'attractivité de la filière progresse chaque année. *« Nous ne sommes pas un concurrent pour les autres IEP au vu du nombre de candidatures et du peu de places »*, souligne Yves Palau, directeur de Sciences Po Fontainebleau.

Ouverture polémique

La création de ce nouvel IEP ne fait pourtant pas l'unanimité. En mai 2022, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), une instance consultative, a émis un avis défavorable sur le projet de création de « Sciences Po Fontainebleau ». Le ministère est passé outre.

Y. Palau (IEP de Fontainebleau) : "Ce nouveau Sciences po proposera un diplôme intégrant les enjeux scientifiques"

Agnès Millet
Publié le 21.09.2022 à 17H00 Un 11e institut d'études politiques ouvre ses portes, en 2023, à Fontainebleau. Issu de la transformation de l'actuelle École internationale d'études politiques de l'UPEC (université Paris-Est Créteil), il proposera un cursus intégrant les enjeux scientifiques. Son administrateur provisoire, Yves Palau, nous explique.

Un nouvel IEP a été créé au sein de l'université Paris-Est Créteil par arrêté. Quel est cet institut ?

Ce 11e Sciences po, baptisé IEP de Fontainebleau, est créé **par la transformation d'une structure existante de l'UPEC : l'École internationale d'études politiques**. L'IEP a donc **le statut d'institut interne à l'université, au sens du 2° de l'article L. 713–1 du code de l'éducation, comme celui de Strasbourg**. Il conserve les diplômes nationaux de l'école, c'est-à-dire nos licences et nos masters.

Au-delà de ces aspects formels, **le plus important concerne la création en septembre 2023 d'un diplôme d'IEP en plus des formations de licences et de masters.** Les discussions sont en cours avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour que lui soit conféré le grade de master.

Ce diplôme post-bac en cinq ans innove par rapport à ceux des autres IEP, **car il intégrera des savoirs en sciences exactes et expérimentales aux études politiques**. Ces cours seront adaptés à notre cursus. L'idée est de partir de cas concrets pour donner des connaissances solides dans trois domaines : **sanitaire, environnemental et numérique car ils font l'objet d'une politisation croissante.**

Pourquoi avoir choisi d'articuler sciences politiques et scientifiques ?

On observe un certain manque de connaissances de la part des décideurs qui peut les empêcher de prendre des décisions éclairées, que ce soit en matière de politique publique ou pour les stratégies d'entreprises privées ou d'associations. Il nous semble essentiel que nos étudiants disposent de connaissances scientifiques solides.

Ce diplôme post-bac en cinq ans innove par rapport à ceux des autres IEP, **car il intégrera des savoirs en sciences exactes et expérimentales aux études politiques**.

Nous ne formerons pas des scientifiques : les deux tiers du cursus seront dédiés aux sciences politiques et aux sciences humaines et sociales. **Mais, ils auront les outils pour comprendre, par exemple, les mécanismes scientifiques de l'effet de serre.**

L'objectif est que **nos étudiants ne dépendent pas, pour les décisions qu'ils devront prendre, du point de vue des experts scientifiques mais qu'ils puissent être leur interlocuteur.** L'actualité récente a montré qu'il s'agissait d'un enjeu démocratique considérable.

D'autres IEP vont-ils ouvrir le même type de formation ?

Notre diplôme permet de combler un manque dans le paysage des IEP pour des lycéens ayant gardé deux types de spécialité en sciences et en sciences humaines et sociales. **Il complète l'offre de formation des autres Sciences po, notamment leurs doubles diplômes.**

Nous verrons plus tard si notre diplôme intéresse des confrères. Mais il y a de la place pour tous les cursus. Et nous devons construire notre relation avec les autres IEP. Nous sommes **volontaires pour intégrer des actions communes portées par les différents Sciences po**.

Comment construisez-vous cette formation ?

Nous proposons **des ponts avec les disciplines scientifiques depuis trois ans, comme notre licence de sciences politiques,** avec une option santé, qui fonctionne bien.

Notre diplôme permet de combler un manque dans le paysage des IEP pour des lycéens ayant gardé deux types de spécialité en sciences et en sciences humaines et sociales.

En travaillant avec l'UFR de sciences et technologie de l'université, nous avons franchi une étape : **nous avons constaté que ces coopérations étaient nécessaires et faisables et qu'elles rencontraient un véritable enthousiasme de la part de nos collègues.**

Pourquoi choisir de créer un IEP pour porter ce projet ?

Constituer un pôle des sciences politiques pour l'est francilien est un souhait formulé depuis assez longtemps par plusieurs acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'IEP nous donnera davantage de visibilité. D'ailleurs, le projet a été très bien accueilli par les élus locaux et le ministère. **Adossé au rectorat de Créteil, il sera installé à Fontainebleau, en Seine-et-Marne**, qui est l'un des départements les moins dotés en ESR de l'Ile-de-France.

L'IEP de Fontainebleau ouvrira donc à cette rentrée 2022 ?

Nos licences et masters ont déjà déménagé à Fontainebleau – exceptés les élèves de L3 qui restent encore un an à Créteil. Les L1, L2, M1 et M2 se trouvent dans des locaux provisoires jusqu'à la fin 2022.

En janvier 2023, nous prendrons possession de nos locaux en centre-ville, dans la caserne Damesme, en cours de rénovation. Un autre bâtiment est en construction, dans le cadre du CPER, pour une livraison à l'horizon 2026. Ce n'est qu'en **septembre 2023 que s'ouvrira le diplôme d'IEP**, **pour 70 élèves post-bac**. Un recrutement à l'entrée de la 3e année est prévu pour des cohortes de 20 élèves.

L'institut comptera 450 inscrits dans notre diplôme et 670 inscrits dans les diplômes nationaux, soit 1.100 étudiants. Nous nous laissons une **petite marge de progression pour atteindre 1.200 étudiants**.

Quel profil recherchez-vous pour le diplôme d'IEP et comment se passera la sélection ?

Nous recruterons de bons élèves. Comme évoqué, il faudra qu'ils aient conservé en terminale **une spécialité relevant des sciences humaines et sociales ou des lettres et une autre en sciences exactes et expérimentales**.

Notre sélection sera spécifique, puisque nous cherchons des profils différents des Sciences po réunis dans le concours commun. Les candidats devront postuler sur Parcoursup. Selon les notes obtenues dans les matières de tronc commun et dans leurs spécialités, ils seront admissibles ou non. Les candidats présélectionnés passeront alors un oral d'admission.

Notre sélection sera spécifique, puisque nous cherchons des profils différents des Sciences po réunis dans le concours commun.

Concernant les étudiants boursiers, nous établirons un quota. Quant à l'origine géographique, le recrutement sera national mais nous serons attentifs à ce qu'il y ait des élèves du département.

Prévoyez-vous d'ouvrir d'autres formations, par la suite ?

Nous nous concentrons sur l'ouverture de notre diplôme. Pour la suite, nous réfléchissons fortement à créer des **doubles diplômes avec des écoles d'ingénieurs**. Nous voudrions aussi en construire avec les facultés d'économie, de droit ainsi que l'IAE de l'université. **Notre statut d'institut interne facilite les liens.**

Comment s'organisera la gouvernance au sein de l'IEP de Fontainebleau ?

Directeur de l'École internationale d'études politiques, j'ai été nommé administrateur provisoire de l'institut. Nous devons écrire et adopter les statuts et procéder à des élections du conseil. La gouvernance est à bâtir. **J'espère que ces étapes seront franchies cet automne**. Nous avons des points de repère pour avancer, puisque d'autres IEP partagent le même statut.

Sur quelles ressources vous appuyez-vous ?

Nous comptons une douzaine d'enseignants-chercheurs statutaires et sept personnels administratifs et nous souhaitons atteindre une vingtaine d'enseignants-chercheurs et autant d'administratifs. Cela correspond aux effectifs titulaires de jeunes IEP.

Le bâtimentaire et les recrutements sont pris en charge par l'université, dont nous sommes composante. Nous conservons notre dotation, à laquelle s'ajouteront les droits d'inscription du diplôme d'IEP.